



Financement a posteriori des études en masso kinésithérapie : Modalités d'exercice Salarial

Domaine FAQ : Formation Sanitaire et Social

Catégories : Formation Santé et Social

[J'exerce dans une clinique privée, en tant que salarié\(e\). Les cliniques privées sont-elles éligibles ?](#)

[J'ai exercé pendant 12 mois en tant que salarié, mais avec une spécificité : je suis intérimaire. Suis je éligible ?](#)

[Retour à la FAQ](#)